



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Conseil d'administration  
du vendredi 14 mars 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mars à douze heure trente, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur SAMAMA Norbert, Président du C.C.A.S., le Conseil d'Administration légalement convoqué.

Présents : M. Norbert SAMAMA, Mme Marion LALOUE, Mme Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT, M. Hervé HOGOMMAT, Mme Christine MAITZNER, Mme Katherine LE FOLL, M. Raphaël THIOLLIER, Mme Réjane DOUNONT, Mme MICHEL Ginette, M. Jean DUROCHER.

Excusés : M. Nicolas PALLIER donne pouvoir à Mme Christine MAITZNER, Mme Evelyne IZARN, M. Jean-Pierre LOMBARD, M. Jérôme PERRON donne pouvoir à M. Raphaël THIOLLIER.

Absents : M. Thibaut GUYONNET DUPERAT.

Nombre d'administrateurs en exercice : 15  
Membres Présents : 10  
Ayant donné procuration : 2  
Nombre de Votants : 12

N°	Rédacteur	Rapporteur	Objet
1	EHPAD	H. SABAROTS	Budget EPRD EHPAD 2025 - <b>ADOPTÉE</b>
2	EHPAD	H. SABAROTS	Tableau des effectifs – 2025 EHPAD - <b>ADOPTÉE</b>
3	CCAS	N. SAMAMA	Affectation du résultat 2024- <b>ADOPTÉE</b>
4	CCAS	D.BRULÉ	Budget primitif 2025 - <b>ADOPTÉE</b>
5	CCAS	R. THIOLLIER	Adhésion 2025 au CLIC ECLAIR'AGE - <b>ADOPTÉE</b>
6	CCAS	R. THIOLLIER	Participation financière 2025 au CLIC ECLAIR'AGE - <b>ADOPTÉE</b>

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 14h10.

Le Maire,  
Président du CCAS,  
Norbert SAMAMA



**DELIBERATION  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA COMMUNE DU POULIGUEN**

**SEANCE DU 14 MARS 2025**

**N° EHPAD/2025/3/1**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mars à douze heure trente, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur SAMAMA Norbert, Président du C.C.A.S., le Conseil d'Administration légalement convoqué.

Présents : M. Norbert SAMAMA, Mme Marion LALOUE, Mme Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT, M. Hervé HOGOMMAT, Mme Christine MAITZNER, Mme Katherine LE FOLL, M. Raphaël THIOLLIER, Mme Réjane DOUNONT, Mme MICHEL Ginette, M. Jean DUROCHER.

Excusés : M. Nicolas PALLIER donne pouvoir à Mme Christine MAITZNER, Mme Evelyne IZARN, M. Jean-Pierre LOMBARD, M. Jérôme PERRON donne pouvoir à M. Raphaël THIOLLIER.

Absents : M. Thibaut GUYONNET DUPERAT.

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Membres Présents : 10**

**Ayant donné procuration : 2**

**Nombre de votants : 12**

**OBJET : Budget EPRD EHPAD 2025**

Le rapporteur expose :

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-2

**Vu** le Code de la santé publique,

**Vu** l'instruction interministérielle N°DGCS/5C /DGCL /170 du 12 juillet 2018 et notamment son chapitre 3 relatif au vote de l'EPRD

**Vu** l'article 1.1.2 cas des ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS

Le conseil d'administration du CCAS est invité à se prononcer sur la proposition de budget 2025 établie sous le format EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses) de la Résidence Andrée ROCHEFORT.

L'EPRD de l'établissement présente les prévisions de dépenses et de recettes de l'établissement basées sur le cadre de référence que constitue le CPOM (Contrat Pluriannuel d'objectifs et de Moyens) signé le 6 mars 2018 et sur la prospective d'exploitation de l'établissement au regard du contexte économique général. Pour rappel, le budget de l'établissement peut être voté en déséquilibre annuel tant que l'équilibre budgétaire pluriannuel est établi au terme du CPOM (l'équilibre annuel étant compensé par un prélèvement sur le fonds de roulement).

Paraphe fait par le Maire : Norbert SAMAMA

FOLIO N°

Pour l'année 2025 le budget toutes sections confondues s'élève à **3 256 000€** soit une augmentation de 28 500 € par rapport à 2024, qui se répartissent de la manière suivante :

### **Budget fonctionnement :**

Le budget 2025 présente à nouveau une situation déficitaire d'environ 225 k€ dont 180 k€ concernent des dépenses d'ordre (amortissements) soit une amélioration du résultat de 75 k€ par rapport à 2024.

En détail la répartition est la suivante :

#### **Dépenses : 3 256 000 € ( +28 500)**

Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courantes : 292 500 € ( + 2000 € )

- Le poste de charges de gestion courante est maîtrisé avec un travail sur les processus d'achats et un pilotage mensuel par la direction de l'établissement.

Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel : 2 693 500 € ( -46 000 € )

- Les principales évolutions de ce poste qui constitue la majorité des dépenses de l'établissement intègrent l'augmentation d'environ 10% des cotisations CNRACL, la GVT (Glissement Vieillesse Technicité), la baisse de la cotisation d'assurance qui n'intègre plus la couverture pour maladie ordinaire. Pour rappel, l'année 2024 a vu le rattrapage de carrière de plusieurs agents qui n'aura donc plus lieu en 2025.

Groupe :3 : Dépenses afférentes à la structure : 270 000 ( +72 500)

- L'écart concerne l'ajustement des immobilisations qui sont des opérations d'ordre et n'affectent pas la trésorerie.

#### **Recettes : 3 031 309 € ( + 61 000)**

Groupe 1 : Produits de la tarification : 2 901 309 € ( +131 000)

- Ce poste tient compte de la simplification et de l'augmentation tarifaire 2025 sachant que le montant de dotation de l'ARS a été comptabilisé strictement sur l'arrêté prévisionnel produit fin 2024 qui donnera lieu à un ajustement mi 2025. Le taux d'occupation de l'établissement a été fixé à 97%.

Groupe 2 : Autres produits relatifs à la tarification : 110.000 € (-70 000)

- Ce poste tient compte du fait que la couverture d'assurance a été réduite et n'intègre plus la maladie ordinaire avec une approche prudentielle des recettes.

Groupe :3 : Produits financiers, produits exceptionnels, et produits non encaissables : 20.000 €

- Ce poste prévoit principalement le remboursement de la prime grand âge.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-EHPAD\_2025\_3\_1-BF

Paraphe fait par le Maire : Norbert SAMAMA

FOLIO N°

### **Budget investissement :**

Pour 2025, des dépenses d'investissement permettant d'améliorer l'efficacité de l'organisation sont programmées. Elles intègrent notamment des chariots de soins, des lits douches, ainsi qu'une remise à niveau progressive du matériel informatique pour un montant de 50 000 €, fruit du travail de collaboration avec les consultants de l'ARS, auxquels s'ajoutent 85 000 euros de remboursement d'emprunts et 25 000 € de dépôt et cautionnement soit un montant global de 160 000 €.

La dotation aux amortissements est évaluée à 180 000 €.

Le budget sera définitif en juillet lorsque la notification de l'ARS nous sera parvenue afin de finaliser l'EPRD, de nouvelles notifications pouvant intervenir en fin d'année budgétaire.

En synthèse et compte tenu des annonces actuelles de financement de nos autorités tarifaires, l'exercice 2025 prévoit une trésorerie négative d'environ 45 000 k€ qui devrait être partiellement couverte par le complément de dotation attendu par l'ARS à mi année qui montre le redressement progressif des finances de l'EHPAD grâce au travail mené par les élus, accompagnés par la direction des services de la ville et de l'établissement ainsi que par les partenariats noués avec les autorités tarifaires (Département, ARS) et le SGC de Pontchâteau.

Arès en avoir délibéré

Le Conseil d'administration

Sur présentation de Monsieur le Président du CCAS

**VALIDE** le budget prévisionnel de l'établissement fondé sur la base de l'EPRD 2025 présenté au sein de cette délibération, à l'unanimité des personnes présentes et représentées

**AUTORISE** le Président du CCAS à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de ce budget.

Monsieur le directeur des services et Madame la directrice de l'EHPAD sont chargés de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise monsieur le Sous-Préfet de Saint Nazaire

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre

Pour copie conforme  
Le Maire, Président du CCAS,  
N. SAMAMA



Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



Paraphe fait par le Maire : N.SAMAMA

ID : 044-264400458-20250314-EHPAD\_2025\_3\_1-BF





**DELIBERATION  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA COMMUNE DU POULIGUEN**

**SEANCE DU 14 MARS 2025**

**N° EHPAD/2025/3/2**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mars à douze heure trente, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur SAMAMA Norbert, Président du C.C.A.S., le Conseil d'Administration légalement convoqué.

Présents : M. Norbert SAMAMA, Mme Marion LALOUE, Mme Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT, M. Hervé HOGOMMAT, Mme Christine MAITZNER, Mme Katherine LE FOLL, M. Raphaël THIOLLIER, Mme Réjane DOUNONT, Mme MICHEL Ginette, M. Jean DUROCHER.

Excusés : M. Nicolas PALLIER donne pouvoir à Mme Christine MAITZNER, Mme Evelyne IZARN, M. Jean-Pierre LOMBARD, M. Jérôme PERRON donne pouvoir à M. Raphaël THIOLLIER.

Absents : M. Thibaut GUYONNET DUPERAT.

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Membres Présents : 10**

**Ayant donné procuration : 2**

**Nombre de votants : 12**

**OBJET** : Tableau des effectifs - 2025 EHPAD

Le rapporteur expose :

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,

**VU** le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L313-1 et L332-8,

**VU** le Code de la santé publique,

**VU** le Code de l'action sociale et des familles et notamment son article L.312-1 relatif aux établissements et services sociaux et médico-sociaux,

**VU** l'article L.123-5 alinéa 3 du même code, relatif à la possibilité de gérer par un CCAS en services non personnalisés, les établissements sociaux et médico-sociaux,

**VU** l'article L.313-12 du même code, relatif aux modalités de conventionnement de ces établissements, entre le président du conseil départemental, les organismes d'assurance maladie, et la collectivité,

**VU** les articles L.314 et suivants du même code, relatifs aux dispositions financières des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

**VU** le Code de la sécurité sociale,

Le conseil d'administration du CCAS est invité à se prononcer sur la mise à jour du tableau des effectifs.

Ce tableau des effectifs et des emplois recense clairement tous les postes permanents de la collectivité et constitue un véritable outil de gestion du personnel, tant pour les élus que pour la direction de l'établissement.

Cette mise à jour concerne la suppression des postes d'auxiliaires de soins suite au reclassement des agents qui les occupaient sur le nouveau grade d'aide soignants que nous avons créé en prévision lors du CA de décembre 2023, ainsi que la suppression d'un poste d'adjoint technique reclassé sur un poste d'Agent social.

Il appartient donc à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, par la présente délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de l'établissement.

**CONSIDERANT** la volonté de présenter un tableau des effectifs clarifié et actualisé  
Sur présentation de Monsieur le Président du CCAS, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide de ;

- **APPROUVER** la création des postes présentés dans le tableau en annexe.
- **INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.
- **AUTORISER** l'autorité territoriale à signer tout acte y afférent.
- **CHARGER** l'autorité territoriale de veiller à la bonne exécution de cette délibération, qui prend effet dès transmission au contrôle de légalité.

Monsieur le directeur général des services et Madame la directrice de l'EHPAD sont chargés de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise monsieur le Sous-Préfet de Saint Nazaire

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre

Pour copie conforme  
Le Maire, Président du CCAS,  
N. SAMAMA







Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



Paraphe fait par le Maire : N.SAMAMA

ID : 044-264400458-20250314-EHPAD\_2025\_3\_2-DE

**DELIBERATION**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LA COMMUNE DU POULIGUEN**

**SEANCE DU 14 MARS 2025**

**N° CCAS/2025/3/1**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mars à douze heure trente, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur SAMAMA Norbert, Président du C.C.A.S., le Conseil d'Administration légalement convoqué.

Présents : M. Norbert SAMAMA, Mme Marion LALOUE, Mme Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT, M. Hervé HOGOMMAT, Mme Christine MAITZNER, Mme Katherine LE FOLL, M. Raphaël THIOLLIER, Mme Réjane DOUNONT, Mme MICHEL Ginette, M. Jean DUROCHER.

Excusés : M. Nicolas PALLIER donne pouvoir à Mme Christine MAITZNER, Mme Evelyne IZARN, M. Jean-Pierre LOMBARD, M. Jérôme PERRON donne pouvoir à M. Raphaël THIOLLIER.

Absents : M. Thibaut GUYONNET DUPERAT.

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Membres Présents : 10**

**Ayant donné procuration : 2**

**Nombre de votants : 12**

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2024**

Le rapporteur expose :

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5721-1/ L 5721-9 et L 5722-1 à L 5722-9 ;

**VU** le certificat du chef de service comptable de Pontchâteau en date du 6 mars 2025 attestant des résultats de l'exercice 2024 ;

**CONSIDERANT** les dépenses à couvrir en fonctionnement et en investissement ;

**STATUANT** sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 ;

**AYANT ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Président,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil d'Administration**, à l'unanimité, et se prononçant conformément au Code Général des Collectivités Territoriales :

➤ **DECIDE** de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme indiqué dans le document annexé à la présente.

Pour extrait conforme,  
Le Maire, Président du CCAS,  
N. SAMAMA



Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025

Reçu  
Levroult

Paraphe fait par le Président : Norbert SAMAMA

ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_1-BF



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**DE LA COMMUNE DU POULIGUEN**

**Séance du 14 Mars 2025**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025

ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_1-BF



Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024.

Le Conseil d'Administration, réuni sous la Présidence de Norbert SAMAMA

Vu le certificat établi par le chef de service comptable de Ponchâteau attestant du montant de l'excédent de fonctionnement de :

26 699,40 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

<b>AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>		
	Article	Montant
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur).	OO2	0,00 €
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur).	OO2	46 225,20 €
Plus-values de cession des éléments d'actif	1064	0,00 €
Virement à la section d'investissement	1068	0,00 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		
EXCEDENT	OO2	0,00 €
DEFICIT	OO2	19 525,80 €
<b>AFFECTATION DU RESULTAT</b>		
<b>EXCEDENT</b>		
<b>Affectation obligatoire</b>		
A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	OO2	0,00 €
plus-values nettes de cessions d'immobilisations	1064	0,00 €
à l'exécution du virement à la section d'investissement	1068	0,00 €
<b>Solde disponible</b>		
Affectation complémentaire en réserves	1068	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (et report à nouveau créditeur exercice antérieur)	OO2	26 699,40 €
<b>DEFICIT</b>		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	OO2	0,00 €

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_1-BF

Paraphe fait par le Président : Norbert SAMAMA

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025

Berger  
Levrault

ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_1-BF

SECTION	CREDITS OUVERTS	REALISATIONS	RESTE A REALISER
<b>INVESTISSEMENT</b>			
DEPENSES	98 000,00	28 017,22	69 982,78
RECETTES	98 000,00	18 977,31	79 022,49
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		-9 039,71	
REPORT		73 316,91	
<b>RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT</b>	0,00	64 277,20	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES	186 000,00	143 838,35	42 161,65
RECETTES	186 000,00	124 312,35	61 687,45
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (compte 12)</b>	0,00	-19 525,80	
<b>EXCEDENT REPORTE (compte 120)</b>		46 225,20	
<b>RESULTAT CUMULE DE FONCTIONNEMENT</b>		26 699,40	

*Certifié exact le 6/03/25*

Vincent LEDROIT

*[Signature]*  
Chef de service comptable  
SGC PONTCHATEAU

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_1-BF

Paraphe fait par le Président : Norbert SAMAMA



**DELIBERATION  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA COMMUNE DU POULIGUEN**

**SEANCE DU 14 MARS 2025**

**N° CCAS/2025/3/2**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mars à douze heure trente, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur SAMAMA Norbert, Président du C.C.A.S., le Conseil d'Administration légalement convoqué.

Présents : M. Norbert SAMAMA, Mme Marion LALOUE, Mme Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT, M. Hervé HOGOMMAT, Mme Christine MAITZNER, Mme Katherine LE FOLL, M. Raphaël THIOLLIER, Mme Réjane DOUNONT, Mme MICHEL Ginette, M. Jean DUROCHER.

Excusés : M. Nicolas PALLIER donne pouvoir à Mme Christine MAITZNER, Mme Evelyne IZARN, M. Jean-Pierre LOMBARD, M. Jérôme PERRON donne pouvoir à M. Raphaël THIOLLIER.

Absents : M. Thibaut GUYONNET DUPERAT.

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Membres Présents : 10**

**Ayant donné procuration : 2**

**Nombre de votants : 12**

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025**

Le rapporteur expose :

Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2025 présenté par le Président et qui s'équilibre comme suit :

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

- Recettes 91 500 €
- Dépenses 91 500 €

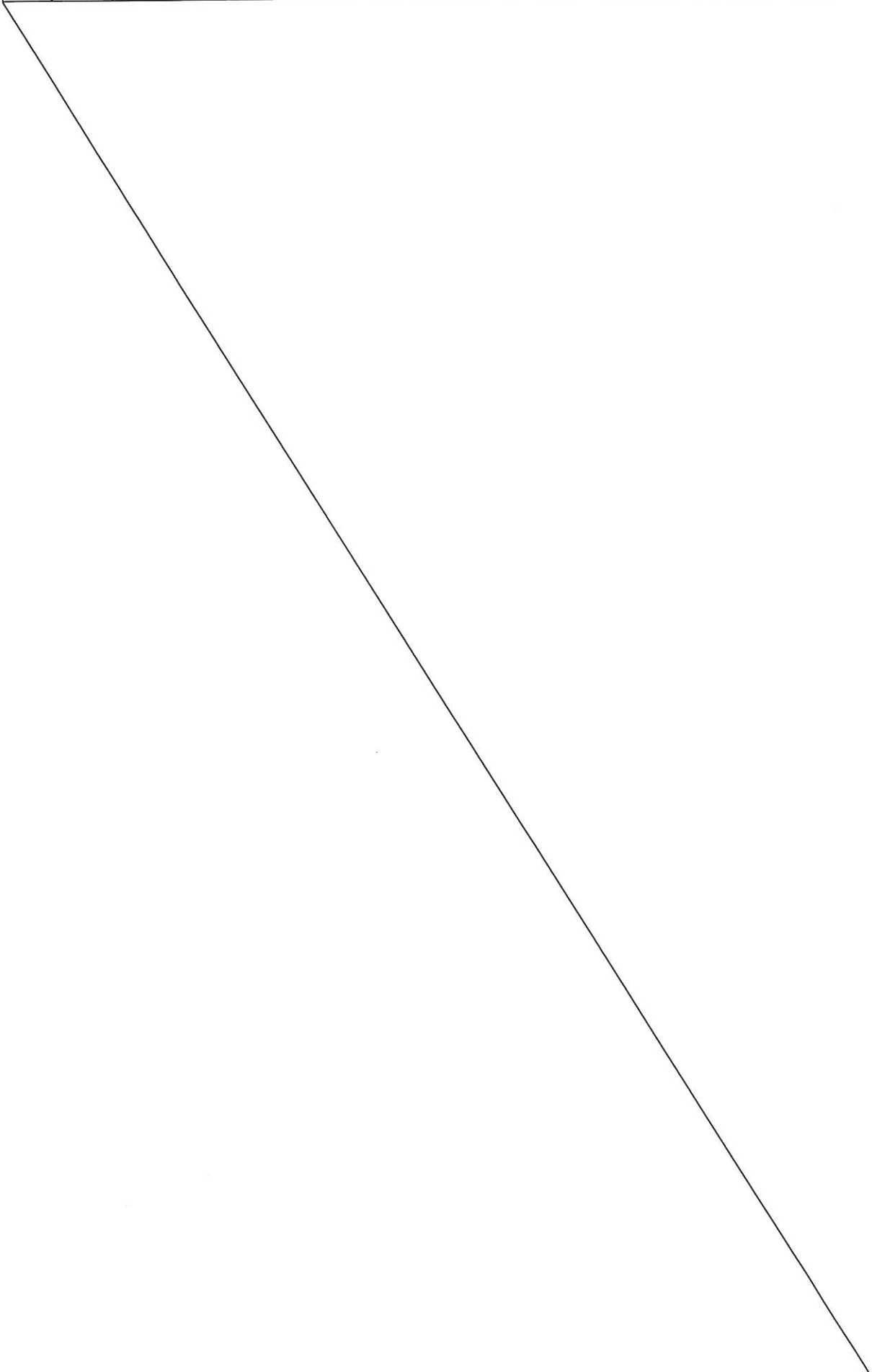
**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

- Recettes 187 000 €
- Dépenses 187 000 €

Pour extrait conforme,  
Le Maire, Président du CCAS,  
N. SAMAMA



Paraphe fait par le Président : Norbert SAMAMA



C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

du Conseil d'administration 14/03/25  
Le Président du CCAS

REPUBLIQUE FRANÇAISE



**CCAS : C. C. A. S. LE POULIGUEN (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 26440045800024

POSTE COMPTABLE : SGC DE PONTCHATEAU

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : C. C. A. S. LE POULIGUEN (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025

ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF



C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	4 007

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières - ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	40,68
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	39,98
3 Dépenses d'équipement brut / population	22,09
4 Encours de dette / population (2) (3)	0
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	45,04 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	103,62 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	55,25 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF

C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	I
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					Résultat ou solde (A) (2)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté			
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	171 855,57	143 290,06	119 542,11		A1	90 976,60
Investissement	28 017,22	18 977,51	(3) 73 316,91		A2	64 277,20
Fonctionnement	143 838,35	124 312,55	(4) 46 225,20		A3	26 699,40

	RESTES A REALISER N-1					Solde (B)
	Dépenses	Recettes	Solde (B)			
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	14 346,60	III + IV	0,00	B1	-14 346,60
Investissement	I	14 346,60	III	0,00	B2	-14 346,60
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
<b>TOTAL</b>	A1 + B1	76 630,00
Investissement	A2 + B2	49 930,60
Fonctionnement	A3 + B3	26 699,40

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>14 346,60</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	14 346,60
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	77 153,40	27 222,80
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	14 346,60	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 64 277,20
		=	=
Total de la section d'investissement (2)		91 500,00	91 500,00
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	187 000,00	160 300,60
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 26 699,40
		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		187 000,00	187 000,00
		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		278 500,00	278 500,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.  
 (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.  
 (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
 (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	93 000,00	14 346,60	74 153,40	74 153,40	88 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>93 000,00</b>	<b>14 346,60</b>	<b>74 153,40</b>	<b>74 153,40</b>	<b>88 500,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>98 000,00</b>	<b>14 346,60</b>	<b>77 153,40</b>	<b>77 153,40</b>	<b>91 500,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>98 000,00</b>	<b>14 346,60</b>	<b>77 153,40</b>	<b>77 153,40</b>	<b>91 500,00</b>
--------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>91 500,00</b>
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	683,09	0,00	222,80	222,80	222,80
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>5 683,09</b>	<b>0,00</b>	<b>3 222,80</b>	<b>3 222,80</b>	<b>3 222,80</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>5 683,09</b>	<b>0,00</b>	<b>3 222,80</b>	<b>3 222,80</b>	<b>3 222,80</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	19 000,00		24 000,00	24 000,00	24 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>19 000,00</b>		<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>24 683,09</b>	<b>0,00</b>	<b>27 222,80</b>	<b>27 222,80</b>	<b>27 222,80</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>64 277,20</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>91 500,00</b>
---	------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>24 000,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	74 300,00	0,00	69 580,00	69 580,00	69 580,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	73 000,00	0,00	73 420,00	73 420,00	73 420,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	18 700,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>166 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 000,00</b>	<b>161 000,00</b>	<b>161 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>167 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>163 000,00</b>	<b>163 000,00</b>	<b>163 000,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	19 000,00		24 000,00	24 000,00	24 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>19 000,00</b>		<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>187 000,00</b>	<b>187 000,00</b>	<b>187 000,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>187 000,00</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	14 600,00	0,00	51 800,00	51 800,00	51 800,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	90 100,00	0,00	64 700,00	64 700,00	64 700,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	32 574,80	0,00	42 800,60	42 800,60	42 800,60
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>139 774,80</b>	<b>0,00</b>	<b>159 300,60</b>	<b>159 300,60</b>	<b>159 300,60</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>139 774,80</b>	<b>0,00</b>	<b>160 300,60</b>	<b>160 300,60</b>	<b>160 300,60</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>139 774,80</b>	<b>0,00</b>	<b>160 300,60</b>	<b>160 300,60</b>	<b>160 300,60</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>26 699,40</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>187 000,00</b>
--	-------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>24 000,00</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 000,00	0,00	3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	88 500,00	0,00	88 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>91 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 500,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>91 500,00</b>
---	------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	69 580,00		69 580,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	73 420,00		73 420,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	18 000,00	0,00	18 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	24 000,00	25 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>163 000,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>187 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>187 000,00</b>
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	222,80	0,00	222,80
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 000,00	0,00	3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		24 000,00	24 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>3 222,80</b>	<b>24 000,00</b>	<b>27 222,80</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	64 277,20
---	-----------

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>91 500,00</b>
---	------------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	51 800,00		51 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	64 700,00		64 700,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	42 800,60	0,00	42 800,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>160 300,60</b>	<b>0,00</b>	<b>160 300,60</b>

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF

**C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 26 699,40
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 187 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF

C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

III - VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A
DEPENSES								
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>98 000,00</b>	<b>14 346,60</b>	<b>0,00</b>	<b>77 153,40</b>	<b>77 153,40</b>	<b>0,00</b>	<b>77 153,40</b>	<b>91 500,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	93 000,00	14 346,60	0,00	74 153,40	74 153,40	0,00	74 153,40	88 500,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>93 000,00</b>	<b>14 346,60</b>	<b>0,00</b>	<b>74 153,40</b>	<b>74 153,40</b>	<b>0,00</b>	<b>74 153,40</b>	<b>88 500,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>98 000,00</b>	<b>14 346,60</b>	<b>0,00</b>	<b>77 153,40</b>	<b>77 153,40</b>	<b>0,00</b>	<b>77 153,40</b>	<b>91 500,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>								<b>0,00</b>



Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF

C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>91 500,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RF 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025

ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF



C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES						A
RECETTES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I		II	III = I + II	
<b>TOTAL</b>	<b>24 683,09</b>	<b>0,00</b>	<b>27 222,80</b>	<b>27 222,80</b>	<b>27 222,80</b>	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
10 Dotalions, fonds divers et réserves (sauf 1068)	683,09	0,00	222,80	222,80	222,80	
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes financières</b>	<b>5 683,09</b>	<b>0,00</b>	<b>3 222,80</b>	<b>3 222,80</b>	<b>3 222,80</b>	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>5 683,09</b>	<b>0,00</b>	<b>3 222,80</b>	<b>3 222,80</b>	<b>3 222,80</b>	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	19 000,00		24 000,00	24 000,00	24 000,00	
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>19 000,00</b>		<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>	
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>					<b>64 277,20</b>	
<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>					<b>0,00</b>	

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF

C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>91 500,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

III - VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE									A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
<b>TOTAL</b>	<b>98 000,00</b>	<b>14 346,60</b>	<b>0,00</b>	<b>77 153,40</b>	<b>77 153,40</b>	<b>0,00</b>	<b>77 153,40</b>	<b>91 500,00</b>	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	93 000,00	14 346,60	0,00	74 153,40	74 153,40	0,00	88 500,00	
21321	Immeubles de rapport	90 000,00	14 346,60		72 353,40	72 353,40	0,00	86 700,00	
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	3 000,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>93 000,00</b>	<b>14 346,60</b>	<b>0,00</b>	<b>74 153,40</b>	<b>74 153,40</b>	<b>0,00</b>	<b>88 500,00</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

## C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		5 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		98 000,00	14 346,60	0,00	77 153,40	77 153,40	0,00	77 153,40	91 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-AZ.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de signe que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF

C. C. A. S. LE POULIGUEN - Ç. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I		II	III = I + II	
<b>TOTAL</b>	<b>24 683,09</b>	<b>0,00</b>	<b>27 222,80</b>	<b>27 222,80</b>	<b>27 222,80</b>	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'équipement</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	683,09	0,00	222,80	222,80	
10222	FCTVA	683,09	0,00	222,80	222,80	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes financières</b>						
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes réelles</b>						
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	19 000,00		24 000,00	24 000,00	
281321	Immeubles de rapport	19 000,00		20 000,00	20 000,00	
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		1 000,00	1 000,00	
281838	Autre matériel informatique	0,00		2 000,00	2 000,00	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		1 000,00	1 000,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF

C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre	19 000,00		24 000,00	24 000,00	24 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (OI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF

C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>187 000,00</b>	<b>187 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>187 000,00</b>	<b>187 000,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	74 300,00	0,00	0,00	69 580,00	69 580,00	0,00	69 580,00	69 580,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	73 000,00	0,00		73 420,00	73 420,00		73 420,00	73 420,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	18 700,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>166 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 000,00</b>	<b>161 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 000,00</b>	<b>161 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>167 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>163 000,00</b>	<b>163 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>163 000,00</b>	<b>163 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	19 000,00			24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>19 000,00</b>			<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>		<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 187 000,00



Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF

C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>139 774,80</b>	<b>0,00</b>	<b>160 300,60</b>	<b>160 300,60</b>	<b>160 300,60</b>
013	Atténuations de charges (2)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	14 600,00	0,00	51 800,00	51 800,00	51 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	90 100,00	0,00	64 700,00	64 700,00	64 700,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	32 574,80	0,00	42 800,60	42 800,60	42 800,60
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>139 774,80</b>	<b>0,00</b>	<b>159 300,60</b>	<b>159 300,60</b>	<b>159 300,60</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>139 774,80</b>	<b>0,00</b>	<b>160 300,60</b>	<b>160 300,60</b>	<b>160 300,60</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>26 699,40</b>
--	------------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>187 000,00</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF

C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>187 000,00</b>	<b>187 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>187 000,00</b>	<b>187 000,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	74 300,00	0,00	0,00	69 580,00	69 580,00	0,00	69 580,00	69 580,00
60611	Eau et assainissement	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
60612	Energie - Electricité	3 500,00	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
60621	Combustibles	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
60631	Fournitures d'entretien	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00	1 580,00	1 580,00	0,00	1 580,00	1 580,00
6078	Autres marchandises	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
614	Charges locatives et de copropriété	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6161	Multirisques	300,00	0,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6168	Autres primes d'assurance	700,00	0,00	0,00	700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
62288	Autres honoraires, conseils	3 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	300,00	0,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6234	Réceptions	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	300,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (colisations)	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	3 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF

C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
63512	Taxes foncières	5 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	73 000,00	0,00		73 420,00	73 420,00		73 420,00	73 420,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	24 500,00	0,00		24 500,00	24 500,00		24 500,00	24 500,00
6218	Autre personnel extérieur	300,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	50,00	0,00		50,00	50,00		50,00	50,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	550,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	100,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
64111	Rémunération principale titulaires	22 150,00	0,00		22 200,00	22 200,00		22 200,00	22 200,00
64112	SFT, indemnité de résidence	1 800,00	0,00		1 650,00	1 650,00		1 650,00	1 650,00
64113	NBI	700,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
64118	Autres indemnités	8 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 000,00	0,00		3 520,00	3 520,00		3 520,00	3 520,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 600,00	0,00		8 250,00	8 250,00		8 250,00	8 250,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	400,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	350,00	0,00		350,00	350,00		350,00	350,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	300,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	18 700,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
65133	Secours d'urgence	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65134	Aides	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65748	Subv.fonct. autres personnes droit privé	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>166 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 000,00</b>	<b>161 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 000,00</b>	<b>161 000,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonci. courant	0,00			500,00	500,00		500,00	500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			500,00	500,00		500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>167 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>163 000,00</b>	<b>163 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>163 000,00</b>	<b>163 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	19 000,00			24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	19 000,00			24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>19 000,00</b>			<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>		<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF

C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>139 774,80</b>	<b>0,00</b>	<b>160 300,60</b>	<b>160 300,60</b>	<b>160 300,60</b>
013	Atténuations de charges (3)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	14 600,00	0,00	51 800,00	51 800,00	51 800,00
70311	Concessions climatières (produit net)	12 000,00	0,00	11 800,00	11 800,00	11 800,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 600,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	90 100,00	0,00	64 700,00	64 700,00	64 700,00
744	FCTVA	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	8 000,00	0,00	7 700,00	7 700,00	7 700,00
74748	Participation autres communes	82 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	32 574,80	0,00	42 800,60	42 800,60	42 800,60
752	Revenus des immeubles	32 300,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
756	Libéralités reçues	174,80	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	100,00	0,00	800,60	800,60	800,60
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>139 774,80</b>	<b>0,00</b>	<b>159 300,60</b>	<b>159 300,60</b>	<b>159 300,60</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionn courant	0,00		500,00	500,00	500,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		500,00	500,00	500,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>139 774,80</b>	<b>0,00</b>	<b>160 300,60</b>	<b>160 300,60</b>	<b>160 300,60</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025

Breger  
L'ÉVALUÉ

ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF

C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			Délégation du
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :		
	€		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres agencements et aménagements	10	
L	Autres matériels de transport	8	
L	Bâtiments privés immeubles de rapport	30	
L	Coffre-fort	25	
L	Elaboration de documents d'urbanisme	5	
L	Equipements sportifs	12	
L	Frais de recherche et de développement	5	
L	Frais d'études	5	
L	Frais d'insertion	1	
L	Installations et matériel de chauffage	10	
L	Logiciels, concessions et droits similaires	2	
L	Matériel classique	6	
L	Matériel de bureau et mobilier	12	
L	Matériel de téléphonie	4	
L	Matériel et outillage de voirie	8	
L	Matériel et outillage d'incendie	4	
L	Matériel et outillage incendie	4	
L	Matériel informatique	5	
L	Matériel technique scolaire	6	
L	Matériels de transport	8	
L	Plantations d'arbres et arbustes	1	
L	Subvention d'équipement bâtiments et installations	15	
L	Subvention d'équipement biens mobiliers	5	
L	Subvention d'équipement projets Intérêt national	10	

C. C. A. S. LE POULIGUEN - C. C. A. S. LE POULIGUEN - BP - 2025

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjt adm pal 2ème Cl	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT89500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'Assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). La décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025



ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF



## ARRETE SIGNATURES

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU POULIGUEN BUDGET PRIMITIF 2025

PRESENTE PAR : Monsieur SAMAMA Norbert, président du CCAS

Au Pouliguen, le 14 mars 2025

Le Président,

N. SAMAMA



DELIBERE PAR : Les Membres du Conseil d'Administration, réunis en session ordinaire.

Au Pouliguen, le 14 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de suffrages exprimés : 12

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0 Date de convocation : le 10 mars 2025

Les membres du Conseil d'Administration

*[Handwritten signatures of the members of the Administrative Council, including a signature labeled 'michely']*

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT COMPTE TENU DE LA RECEPTION EN SOUS PREFECTURE

LE : 17/03/2025

Le Président,

ET DE PUBLICATION, LE 17/03/2025

N. SAMAMA



Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025

ID : 044-264400458-20250314-CCAS\_2025\_3\_2-BF



**DELIBERATION  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA COMMUNE DU POULIGUEN**

**SEANCE DU 14 MARS 2025**

**N° CCAS/2025/3/3**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mars à douze heure trente, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur SAMAMA Norbert, Président du C.C.A.S., le Conseil d'Administration légalement convoqué.

Présents : M. Norbert SAMAMA, Mme Marion LALOUÉ, Mme Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT, M. Hervé HOGOMMAT, Mme Christine MAITZNER, Mme Katherine LE FOLL, M. Raphaël THIOLLIER, Mme Réjane DOUNONT, Mme MICHEL Ginette, M. Jean DUROCHER.

Excusés : M. Nicolas PALLIER donne pouvoir à Mme Christine MAITZNER, Mme Evelyne IZARN, M. Jean-Pierre LOMBARD, M. Jérôme PERRON donne pouvoir à M. Raphaël THIOLLIER.

Absents : M. Thibaut GUYONNET DUPERAT.

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Membres Présents : 10**

**Ayant donné procuration : 2**

**Nombre de votants : 12**

**OBJET : ADHESION 2025 AU CLIC ECLAIR'AGE**

Le rapporteur expose,

Le Centre Communal d'Action Sociale est sollicité pour renouveler son adhésion au Clic Eclair'Age.

Cette instance, de statut d'association loi 1901, a pour objectifs :

- ✓ D'apporter une réponse coordonnée aux personnes âgées et à leurs proches,
- ✓ D'impulser des actions permettant d'informer,
- ✓ D'aider les différents intervenants auprès des personnes âgées et de définir les orientations, les objectifs et les politiques à destination des personnes âgées et de leur environnement.
- ✓ De renseigner, d'évaluer les besoins et d'accompagner les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

- ✓ **AUTORISE le renouvellement de l'adhésion au Clic Eclair'Age,**
- ✓ **VALIDE le versement d'une cotisation de 120 €.**

Le mandat sera imputé à l'article 6281 du budget.

Pour extrait conforme,  
Le Maire, Président du CCAS,  
N. SAMAMA



Paraphe fait par le Président : Norbert SAMAMA

**DELIBERATION  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA COMMUNE DU POULIGUEN**

**SEANCE DU 14 MARS 2025**

**N° CCAS/2025/3/4**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mars à douze heure trente, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur SAMAMA Norbert, Président du C.C.A.S., le Conseil d'Administration légalement convoqué.

Présents : M. Norbert SAMAMA, Mme Marion LALOUÉ, Mme Anne-Laure COBRAL DE DIEULEVEULT, M. Hervé HOGOMMAT, Mme Christine MAITZNER, Mme Katherine LE FOLL, M. Raphaël THIOLLIER, Mme Réjane DOUNONT, Mme MICHEL Ginette, M. Jean DUROCHER.

Excusés : M. Nicolas PALLIER donne pouvoir à Mme Christine MAITZNER, Mme Evelyne IZARN, M. Jean-Pierre LOMBARD, M. Jérôme PERRON donne pouvoir à M. Raphaël THIOLLIER.

Absents : M. Thibaut GUYONNET DUPERAT.

**Nombre de membres en exercice : 15**  
**Membres Présents : 10**  
**Ayant donné procuration : 2** **Nombre de votants : 12**

**OBJET : CLIC ECLAIR'AGE – PARTICIPATION FINANCIERE 2025**

Le rapporteur expose :

Le Clic Eclair'Age participe à l'évaluation des besoins individuels des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes en situation de handicap et de leur entourage.

Le Clic Eclair'Age intervient sur l'ensemble de la Presqu'île dont la Commune du Pouliguen.

En 2024, le Clic a aidé 169 Pouliguennais(es). Sur l'ensemble du territoire de Cap Atlantique cela représente 1 748 personnes aidées dont 915 visites à domicile.

A cet effet, le Clic Eclair'Age, sollicite, au titre de l'année 2025, une participation financière du Centre Communal d'Action Sociale.

Cette participation est calculée selon la population municipale pour laquelle le montant par habitant a été fixé à 1.70 €.

Le montant de la participation par habitant reste inchangé par rapport à celui de 2024.

La population actuelle étant de 4 007 habitants, source INSEE RP 2025, il est demandé une participation financière de 6 811,90 €.

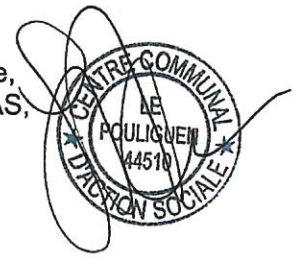
**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

- Décide d'attribuer une participation financière de 6 811,90 € au Clic Eclair'âge pour l'année 2025.

Le mandat sera imputé à l'article 6281 du budget.

LALOUÉ COBRAL HOGOMMAT  
MAITZNER LEFOLL THIOLLIER  
DOUNONT MICHEL DUROCHER

Pour extrait conforme,  
Le Président du CCAS,  
Norbert SAMAMA



Paraphe fait par le Président : Norbert SAMAMA